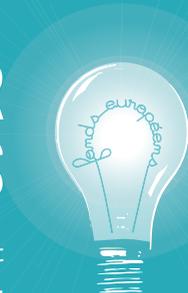


# DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



Dans un contexte de fortes mutations économiques, le développement des formations et des compétences est un enjeu majeur. Chaque année, de nombreux jeunes sortent du système d'enseignement traditionnel sans qualification ni diplôme reconnu. Or, l'échec scolaire a des conséquences négatives durables et engendre des difficultés d'insertion professionnelle et sociale fortes. La formation continue et le conseil permettent l'acquisition et la mise à jour de compétences tout au long de la vie. C'est pourquoi la région soutient la formation et l'apprentissage grâce au Fse et au Feader.

## QUI EST CONCERNÉ ?

- Les chambres consulaires (CCI, CMA, Chambre d'agriculture...)
- Les centres de formation d'apprentis (CFA)
- Les Écoles de la Deuxième Chance (E2C)
- ESPERO (le service public régional d'orientation)
- Les organismes collecteurs agréés par l'État pour la collecte et la gestion des fonds d'assurance-formation
- Les établissements publics, les associations et les organismes privés intervenant dans le champ de l'information, de la diffusion et du transfert des connaissances scientifiques et techniques dans les secteurs agricole, agro-alimentaire et de la filière forêt-bois
- Les établissements publics, les organismes privés intervenant dans le champ du conseil technique et de l'innovation

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

### L'apprentissage

- Orienter les jeunes vers la filière d'apprentissage qui leur correspond pour lutter contre le décrochage scolaire,
- Soutenir les actions faisant la promotion de l'apprentissage et visant à réduire les ruptures de contrat.

### La formation des demandeurs d'emploi

- Favoriser la réintégration du marché du travail pour les personnes qui en sont éloignées, de par leur carence en formation initiale, leur contexte personnel, un chômage de longue durée,
- Accueillir des demandeurs d'emploi de 16 à 30 ans, peu qualifiés ou qui rencontrent des difficultés sociales et leur garantir un accompagnement global et individualisé par une équipe pluridisciplinaire, qui leur permettra d'intégrer une formation (dispositif départemental *École de la Deuxième Chance*). ➤

- Proposer des formations qualifiantes aux demandeurs d'emploi, dont les jeunes et les seniors,
- Permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir un socle de compétences et de connaissances indispensables pour intégrer ensuite une formation pré-qualifiante.

## La formation dans les domaines agricole et forestier

- Soutenir la mise en place d'actions de formation professionnelle continue pour les actifs dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt,
- Accompagner le développement de compétences dans des domaines-clés comme la durabilité environnementale ou le développement de la valeur ajoutée des productions agricoles et forestières.

## L'orientation professionnelle

- Proposer une orientation de qualité et développer une meilleure connaissance des métiers,
- Accompagner les différents publics bourguignons dans leurs parcours de formation : personnes en réinsertion, jeunes, exploitants agricoles, salariés agricoles et forestiers...
  - Conseiller : favoriser des pratiques agricoles et forestières durables, renouveler les générations d'exploitants, favoriser l'innovation,
  - Informer : diffuser aux professionnels agricoles et forestiers des connaissances scientifiques nouvelles et des pratiques novatrices. Ces actions d'information peuvent prendre la forme de réunions, conférences/séminaires, journées thématiques, supports d'information...



Vous souhaitez en savoir plus,  
vous avez des questions,  
un projet, écrivez nous :  
[federfse@cr-bourgogne.fr](mailto:federfse@cr-bourgogne.fr)  
[feader@cr-bourgogne.fr](mailto:feader@cr-bourgogne.fr)